

## MAIRIE DE MACKENHEIM



67390 MACKENHEIM

Tél 03 88 58 26 26

Fax 03 88 58 26 27

Internet : mairie.mackenheim@evc.net

**PROCES-VERBAL**  
des délibérations du Conseil Municipal**SEANCE du 3 juillet 2008**

Sous la Présidence de Monsieur Jean-Claude SPIELMANN, Maire.

**Conseillers présents** : MM Antoine HETZER, Gérard FAHRNER, André SCHMITT, Melle Caroline JEHL, Melle Laetitia MATHIS, Mmes Agnès PETROWSKI, Mme MACHI-BAGY Florence, M Martin SCHWOERER, Mmes Martine THIEBO, Antoinette FERNANDEZ, MM STOCKBAUER Frédéric, GHIDINA Lucio, Christophe LUDAESCHER, Mme Kathleen DICK.

Soit 15 membres sur 15

**I. SMICTOM : PRESENTATION DU DISPOSITIF DE COMPOSTAGE DOMESTIQUE**

Le Syndicat Mixte de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères (SMICTOM) d'Alsace Centrale lance cette année, une nouvelle campagne de sensibilisation sur le compostage domestique. Avant de développer cette campagne auprès du grand public, les services du SMICTOM ont souhaité présenter préalablement au Conseil Municipal, le contenu, les modalités de mise en œuvre et les objectifs poursuivis. Dans ce contexte, Monsieur Jean-Marie HAEFFELI, Vice-Président du SMICTOM et Madame Isabelle MOULLIER présentent le projet dont l'objectif recherché est de développer la pratique du compostage et contribuer à la réduction de la production des déchets. Cette démarche sera suivie d'une réunion publique qui sera organisée à l'échelle de la commune, puis d'une réunion dans un jardin pour les explications pratiques. En parallèle, le SMICTOM organise d'autres actions plus ciblées (mise en place d'un composteur dans les écoles, formation des élus et agents, animations lors de fêtes locales...).

Le Conseil Municipal décide d'adhérer à cette campagne de sensibilisation en acceptant d'organiser dans la commune la réunion publique. La date sera fixée ultérieurement avec les services du SMICTOM.

**II. RESTAURATION INTERIEURE DE L'EGLISE****1. APPROBATION DE MARCHES ATTRIBUES LORS DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES**

Le Conseil Municipal

- décide de prendre acte des décisions de la commission d'appel d'offres, prises pour l'opération de restauration intérieure de l'église et les entreprises suivantes :

Lots	Entreprises	Montant € TTC
Lot N° 1 Echafaudage Peinture	STEIMER	89 631.59
Lot N° 2 Décors Tableaux	BERNHART	71 700.20
Lot N° 3 Electricité	MEYER	65 226.73
Lot N° 4 Ouvrages en Grès	SCHERBERICH	36 451.69
Lot N° 5 Ebénisterie	BAUMGRATZ	14 154.66
Lot N° 6 Vitrierie	WEHR Miroiterie	37 599.85
	<b>TOTAL</b>	<b>314 764.72</b>

- d'autoriser le Maire à signer les marchés avec les titulaires et pour les montants désignés ci-dessus.

## 2. CONTRAT DE MAITRISE D'ŒUVRE

Le Conseil Municipal prend acte du contrat de maîtrise d'œuvre des travaux de restauration intérieure conclu avec M. Hubert Wach, à l'issue de l'attribution des marchés conformément à sa décision du 13 9 2007.

Coût prévisionnel des travaux : 260 000 € HT  
Taux de rémunération : 8 %  
Montant des honoraires : 20 800 € HT

## 3. MISSION SPS

Le Conseil Municipal donne tous pouvoirs au Maire pour organiser la consultation en vue de retenir un bureau chargé de la mission SPS – Coordination de la Sécurité et de la Santé – pour le chantier de restauration intérieure de l'Eglise.

## 4. FONDATION DU PATRIMOINE / SOUSCRIPTION

Il est décidé de lancer officiellement la campagne de souscription à l'occasion des « Journées du Patrimoine » en septembre prochain. Une animation sur le site avec l'artiste-peintre à l'œuvre, est prévue à cette occasion.

# III. COMMUNAUTE DE COMMUNES ET MARCKOLSHEIM ET ENVIRONS MODIFICATION DES STATUTS

**Vu** la loi du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales, modifiée par l'article 18 de la loi n° 2005-781 du 13 juillet 2005,

**Vu** le projet de définition des nouvelles compétences portant statuts de la Communauté de Communes de Marckolsheim et Environs avec effet au 13 août 2006,

**Vu** la délibération du 22 mars 2006 portant avenant n°1 et celle du 16 octobre 2006 portant avenant n° 2 aux statuts de la CCME,

**Vu** les arrêtés préfectoraux des 25 mai 1994, 10 avril 1995, 25 mars 1996, 27 décembre 1996, 20 avril 2000, 30 juillet 2002, 9 mars 2004, 21 avril 2006, 3 août 2006 et 15 mai 2007, portant extension des compétences et modification des statuts de la CCME,

**Considérant** la mise en œuvre d'un contrat de territoire entre les Communautés de Communes de Marckolsheim et Environs et du Grand Ried,

**Considérant** la décision prise par le bureau lors de sa réunion du 20 mai 2008 affichant une volonté politique de développement de structures favorisant la circulation douce et la création d'itinéraires cyclables.

**Le Conseil Municipal, après délibération, décide à l'unanimité,**

- **d'approuver la modification** des statuts de la CME et **l'extension** des compétences par avenant n° 3.
- **d'approuver la modification** de la compétence « AMENAGEMENT DE L'ESPACE » comme suit :
  - o « Elaboration, suivi et animation de la charte intercommunale du Ried de Marckolsheim et Sundhouse » est remplacé par
  - o « **Elaboration, suivi et animation du contrat de développement et d'aménagement du territoire de la Communauté de Communes de Marckolsheim et Environs et du Grand Ried** »
  - o intégrer une nouvelle compétence intitulée « **mise en œuvre et entretien des itinéraires cyclables et des parcours de circulations douces inscrits au schéma intercommunal** »

#### **IV. REMPLACEMENT DU VEHICULE COMMUNAL**

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'au vu des divers défauts constatés au procès-verbal de contrôle technique du véhicule Renault Express du 2 juin 2008, il a été décidé de procéder au remplacement de ce véhicule. Des contacts ont été établis avec divers garages pour l'acquisition d'un véhicule d'occasion. Un véhicule en bon état et répondant aux besoins de la commune fut disponible au garage LEYES de Richtolsheim.

Le Conseil Municipal approuve l'acquisition du véhicule :

PEUGEOT PARTNER 2.0 HDI STE PK CLIM  
1<sup>ère</sup> mise en circulation 10 1 2005  
Kilométrage 71 848 km  
Attache remorque et gyrophaire  
Garantie 3 mois  
Carte grise                      Coût total : 9 103 € TTC

#### **V. CREATION D'UN POSTE D'AGENT D'ENTRETIEN**

Le Maire expose au Conseil Municipal que le Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi de Monsieur Schatt Laurent expire le 16 juillet 2008 et propose de pérenniser cet emploi.

Après délibération, le Conseil Municipal, décide de :

- créer un poste d'adjoint technique de 2<sup>ème</sup> classe
- fixer comme suit les conditions de cet emploi :
  - Horaire hebdomadaire : 28 heures
  - Date d'effet : 17 juillet 2008
  - Rémunération : Indices - 1<sup>er</sup> échelon du grade d'adjoint technique de 2<sup>ème</sup> classe,
- confier au Maire le recrutement du salarié en privilégiant le recrutement d'un travailleur handicapé.

#### **VI. DIVERS**

##### **A. POINT SUR LES TRAVAUX :**

- **Maison des Jeunes et de la Culture :**
  - \* extension de la bibliothèque : les travaux démarrent fin août. Pendant le chantier dont la durée est estimée à 1 mois, la bibliothèque sera fermée au public.
  - \* remplacement des portes d'entrée en bois : la pose est prévue pour mi-juillet

- **Mairie-Ecole** :
  - \* Les travaux de peinture de la salle de la mairie sont prévus en septembre prochain.
  - \* L'installation de la chaudière gaz est programmée pour début août.
  - \* Le remplacement de la porte de cave par une porte métallique suivra.
- **Ecole maternelle** :
  - \* Le chauffe-eau sera révisé
- **Eglise** : \* Divers travaux (pavage, pose de syphons) seront réalisés en régie

## **B. CIRCULATION / STATIONNEMENT : Bilan et perspective suite à la sortie du 13 juin**

Il est présenté au Conseil l'état des endroits relevés dans la commune où des difficultés de circulation sont rencontrées, liées au stationnement gênant des véhicules.

Il est décidé d'étudier avec la Communauté de Communes de Marckolsheim et Environs les mesures préconisées. En ce qui concerne la vitesse excessive, Rue de Bootzheim, relevée par des riverains, il est décidé de demander aux services de la DDE une opération de comptage sur cette voie classée voie départementale.

## **C. DESIGNATION D'UN ELU DELEGUE CNAS**

Le Conseil Municipal désigne M. SPIELMANN Jean-Claude, Maire, délégué local du CNAS (Centre National d'Action Sociale) pour 6 ans.

## **D. ORGANISATION DE LA FETE NATIONALE**

La traditionnelle distribution des brioches est prévue comme suit :  
samedi 12 7 : le matin, pour les aînés et le soir, avant le bal champêtre, pour les jeunes.

## **E. PECHE INTERSOCIETES : 19 juillet 2008 organisée par l'AAPPMA – de Mackenheim**

Le Maire  
J-C. SPIELMANN